

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE FACULTE**

**Séance en date du jeudi 13 avril 2017**

**Sous la présidence de Mme le Doyen Nathalie Albert-Moretti**

**CONSEIL PLENIER**

**Présents :**

Elus collège des professeurs et personnels assimilés : Mme Nathalie Albert-Moretti – M. Alain Bousquet – Mme Véronique des Garets – M. Pascal Favard – Mme Anna Madoeuf - Mme Olivia Sabard – M. Hadi Slim.

Elus collège des autres enseignants chercheurs, enseignants et personnels assimilés : Mme Isabelle Calmé - M. Julien Bourdoiseau – Mme Christine Fauvelle Aymar – M. Mickaël David – Mme Marie-Laure Gély – M. Franck Piller – Mme Charlotte Leforestier – M. Audric Vitiello – Mme Véronique Tellier Cayrol.

Elues collège des BIATSS : Mme Carole Le Brun – Mme Isabelle Proust.

Elus étudiants : M. Mehdi Hemouda-Medini – M. Victor Carreno – Mlle Sibylle Guillot – M. Guillaume El Haïk - M. Dylan Gilbert – M. Timothée Gitton-Wera – Mlle Güler Ergun – M. Alexandre Bofwa-Mbuyi.

Personnalités extérieures : M. Vincent Perrotin

**Procurations :**

Elus collège des professeurs et personnels assimilés : Mme Patricia Coutelle-Brillet a donné procuration à Mme Véronique des Garets - M. Alexandre Deroche a donné procuration à M. Hadi Slim – M. Pierre-Yves Monjal a donné procuration à Mme Nathalie Albert-Moretti.

Elue collège des BIATSS : Mme Patricia Lamandé a donné procuration à Mme Carole Le Brun.

Personnalités extérieures : Mme Catherine de Colbert a donné procuration à Mme Nathalie Albert-Moretti – Mme Catherine Martinez a donné procuration à Mme Marie-Laure Gély.

**Invitée :**

Mme Isabelle Lajeunesse (section Géographie)

**Excusé(e)s :**

**Participaient à titre consultatif :**

M. Fabrice Leduc – M. Martin Oudin – M. Arnaud Rivière

**1. Approbation des PV du 02 février et du 22 mars 2017**

**M. Pascal Favard** demande à ce que soit corrigé le PV du 22 mars dans son intervention sur le master d'économie.

*Les PV sont approuvés sous réserve de la modification demandée par M. Pascal Favard à l'unanimité des membres présents et représentés.*

## **2. Informations générales**

Mardi 04 juillet 2017 : cocktail de fin d'année de l'UFR

Jeudi 15 juin 2017 : Conseil de Faculté.

## **3. Offre de formation – suite de la procédure**

**Mme le Doyen** informe le Conseil des difficultés rencontrées par les masters de Droit sur la plateforme « Trouver mon master ». Des demandes de correction ont été faites au SEF et semblent avoir été suivies.

**Mme le Doyen** informe le Conseil que, suite à la venue du Président dans l'UFR, de nouvelles dates de sélection des masters ont été accordées ramenant la fin de sélection via e candidat au 09 juin et non plus au 09 juillet 2017.

**La procédure d'accréditation** : lors de la CFVU du 06 avril, la vice-présidente a informé les élus que le retour des auto-évaluations par le HCERES était fixé au 03 mai 2017. A l'issue étaient désignés les rapporteurs de mention.

**Mme le Doyen** fait une présentation de la suite du processus :

11 mai : audition des porteurs de nouveaux diplômes et des rapporteurs de mention ; à l'issue, transmission des rapports aux porteurs de mention ;

11 mai-22 juin : dialogue interne avec le SEF et la CFVU sur les fiches AOF. Les questions de soutenabilité seront vues par le SOP et non par le SEF et seront examinées au niveau des UFR et départements ;

22 juin : vote global sur les fiches AOF de l'Université ;

03 juillet : vote du CA sur les fiches AOF ;

Fin octobre 2017 : retour du ministère sur les fiches ;

Fin octobre-décembre 2017 : dialogue interne et externe sur ces fiches avec l'Université et le Ministère ;

Avril 2018 : accord sur l'accréditation ;

Septembre 2018 : lancement de la nouvelle offre de formation.

## **4. Suivi de carrière des enseignants chercheurs**

**Mme le Doyen** précise que ce débat a eu lieu en Conseil restreint considérant que ce sujet n'intéressait que les enseignants.

## **5. Renouvellement du CU insertion universitaire**

**Mme le Doyen** rappelle le contexte qui a amené à la création de ce certificat : faciliter l'accueil d'étudiants étrangers parfois perdus face au modèle universitaire français et éviter le décrochage en les préparant à l'entrée en 1<sup>ère</sup> année. La réussite à ce certificat leur ouvre de droit l'accès en 1<sup>ère</sup> année de licence.

**M. Audric Vitiello** s'interroge sur le devenir des étudiants une fois le CU obtenu mais à aujourd'hui, aucune étude n'est mise en place.

**M. Alexandre Bofwa** souhaite savoir si un diplôme équivalent est proposé aux étudiants de 2<sup>ème</sup> année dans leur pays d'origine, et qui souhaiterait intégrer la licence en 2<sup>ème</sup> année. **Mme Christine Fauvelle Aymar** précise que les accès ne sont possibles que pour la 1<sup>ère</sup> année car des études ont montré qu'au-delà, le risque d'échec est important.

*Le renouvellement est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.*

#### **6. Renouvellement du DU Pologne**

**M. Fabrice Leduc** explique que ce diplôme, qui existe depuis 2003, propose une formation en 1 an à une vingtaine d'étudiants polonais francophones de l'Université de Lodz. Les étudiants suivent 180 heures de Droit public et Droit privé français et leur scolarité est sanctionnée par un examen terminal et un grand oral. **M. Fabrice Leduc** précise qu'un 1<sup>er</sup> contact est établi entre des étudiants polonais et l'UFR au travers d'une université d'été.

*Le renouvellement est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.*

#### **7. Diplôme étudiant entrepreneur**

Porté par **Mme Isabelle Calmé**, ce diplôme existe depuis 2015 à Tours et vient en écho du statut d'étudiant entrepreneur. Le recrutement s'adresse : aux étudiants qui ont déjà un projet de création d'entreprise et qui peuvent par ce biais accéder à un espace de coworking au sein d'une pépinière mais aussi remplacer leur stage par ce projet ; aux diplômés qui peuvent bénéficier de l'espace de coworking. **Mme Isabelle Calmé** précise que les candidats doivent passer devant une commission de sélection constituée d'enseignants chercheurs et de professionnels. Elle propose une évolution de la maquette d'enseignement du diplôme : ouverture en formation continue de ce diplôme et renforcement de l'UE1.

*Les modifications sont adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés.*

#### **8. Adoption du calendrier universitaire 2017-2018**

**Mme le Doyen** rappelle que la préparation d'un calendrier est soumise à des contraintes importantes.

*Le calendrier 2017-2018 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.*

#### **9. Questions diverses**

**M. Alexandre Bofwa** souhaite présenter le projet Voltaire afin d'envisager son insertion dans le module 4 de la prochaine offre de formation. **Mme le Doyen** lui indique que n'ayant pas été communiqué en temps et en heure, il serait préférable que le projet soit inscrit à l'ordre du jour du Conseil de Faculté du 15 juin.

**M. Hadi Slim** souhaite savoir si pour permettre aux étudiants d'effectuer un stage en master 1<sup>ère</sup> année, une modification de la maquette doit être envisagée. **Mme Christine Fauvelle Aymar** lui répond que cela est préférable. **M. Pascal Favard** revient sur la lecture faite des règles par l'Université et note qu'il n'est en rien obligatoire de prévoir ces stages dans les maquettes de diplômes pour que les étudiants puissent en effectuer. Il souhaite qu'une lecture des textes soit effectuée par l'UFR afin de permettre leur bonne application. Des échanges se poursuivent sur l'attribution de crédits à ces stages et **M. Hadi Slim** souhaite que des éclaircissements soient apportés lors du prochain Conseil sur les dates autorisées pour effectuer ces séances en entreprise. **M. Pascal Favard** attire aussi l'attention sur la possibilité pour des licences d'effectuer des stages. **Mme le Doyen** propose qu'un message soit adressé au SEF pour permettre d'avancer sur ce sujet.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.*

Fait à Tours, le 19 mai 2017

Le Doyen,

**Nathalie Albert-Moretti.**